

OBJET

Date : 19 novembre 2024

Présents : Mesdames les Professeures Sandrine DABERNAT, Caroline GRONNIER, Claire MAJOUFRE, Laura RICHERT, Dominique LIGUORO* et Claire ROUBAUD*, Messieurs les Professeurs Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Éric DOBREMEZ, Didier GRUSON, Alexandre OUATTARA, Igor SIBON et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Valérie BERNARD, Isabelle REDONNET-VERNHET et Chantal BERGEY, Messieurs les Docteurs Florent GUERVILLE et Aurélien TRIMOUILLE, Mesdames Salomé BLACKWOOD et Eheina GOEASKOETXEA-ETCHART, Messieurs Rémi DAVID, Yanis TAUPIN et Matthias DA COSTA.

Excusés : Madame la Professeure Marie BEYLOT-BARRY, Monsieur le Professeur Jérôme HARAMBAT*, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX et Brigitte LLANAS, Messieurs les Docteurs Thomas BIENVENU et Cédric GIL-JARDINÉ, Madame Elise DOUCAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Docteur Laurent MAILLARD (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine), Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué) et Madame Sylvie JUSTOME (Mairie de Bordeaux).

5 de ces membres ont donné pouvoir.

* membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Composantes/UFR-Sciences-medicales/Conseils-de-l-UFR-medecine>

2. Textes officiels

- Ministère de la Santé et de l'Accès aux Soins

- Décret du 7 octobre 2024 (J.O. du 8 octobre 2024) portant nomination du directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux – M. DELPECH (Vincent-Nicolas).

- Arrêté du 10 octobre 2024 (J.O. du 12 octobre 2024) portant nomination au cabinet de la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

- [Arrêté du 10 octobre 2024 \(J.O. du 15 octobre 2024\) pris en application du deuxième alinéa de l'article R. 631-24-1 du code de l'éducation et fixant la répartition des contrats d'engagement de service public offerts restant à pourvoir au titre de l'année universitaire 2023-2024.](#)

- [Arrêté du 18 octobre 2024 \(J.O. du 20 octobre 2024\) fixant la nouvelle répartition nationale du nombre d'étudiants de troisième cycle des études de médecine, de troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques et de troisième cycle long des études odontologiques susceptibles de bénéficier d'une année de recherche au titre de l'année universitaire 2024-2025.](#)

- **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

- [Arrêté du 9 octobre 2024 \(J.O. du 12 octobre 2024\) portant nomination au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.](#)

- [Arrêté du 18 octobre 2024 \(J.O. du 25 octobre 2024\) portant modification de l'arrêté du 21 décembre 2021 relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine.](#)

3. Informations

➤ Rectificatif : enseignants référents pour les jurys de passerelle

Monsieur le Doyen informe le Conseil que Madame Marie-Edith LAFON reste la référente contact pour les jurys de passerelle pour l'année 2024-2025.

Madame Sandrine DABERNAT prendra sa suite en tant que référente à compter de l'année universitaire 2025-2026.

➤ Calendrier des Conseils de l'UFR Sciences Médicales – année 2025 (cf pièce jointe)

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le calendrier des Conseils de l'UFR Sciences Médicales pour l'année 2025.

➤ Campus sans tabac

Monsieur MERVILLE fait part aux membres du Conseil du [projet de « développement des campus sans tabac dans les facultés de médecine de France »](#), soutenu par la Conférence des Doyens.

Un ensemble de webinaires méthodologiques sont organisés pour permettre aux campus de déployer le projet au sein de chaque faculté.

Deux webinaires restent à venir : le 17 décembre 2024 de 10h00 à 12h00 et le 16 janvier 2025 de 14h00 à 16h00.

Il est nécessaire de s'inscrire en contactant une des référentes du projet, Mme Diane GEINDREAU (Ingénieure d'études, doctorante), à l'adresse suivante : diane.geindreau@ehesp.fr

➤ Résultats de l'étude CoViES sur la précarité des étudiants (cf pièce jointe)

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil qu'une étude menée par l'ANEMF l'année dernière sur la précarité étudiante a été répétée cette année par la Conférence des Doyens.

L'ensemble de la présentation des résultats est à la disposition des membres du Conseil.

➤ Inscriptions en DFASM 2 pour l'année 2024-2025

Concernant les inscriptions en DFASM 2, pour l'année 2024-2025, Monsieur MERVILLE indique que la promotion est de 523 étudiants.

Monsieur OUATTARA porte l'attention sur le fait qu'il sera nécessaire de s'organiser différemment l'année prochaine pour les ECOS car il n'est pas possible d'accueillir autant d'étudiants dans les locaux actuels (capacité maximum de 400 étudiants).

Monsieur MERVILLE rappelle que les textes officiels précisent que les ECOS doivent se dérouler, obligatoirement, à proximité des UFR et, qu'en cas de délocalisation, le coût sera très important pour l'Université et l'UFR. Les étudiants indiquent également que cela compliquera le déplacement et l'hébergement des étudiants.

4. Révision des effectifs 2025

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil le diaporama relatif à la révision des effectifs (*cf pièce jointe*).

Il indique que la demande a été présentée au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en présence du ministère de la santé et des solidarités :

- Pour les PU-PH : 10 supports vacants, 10 demandes dont 1 support est à rendre à la pharmacie
- Pour les MCU-PH : 5 postes vacants, 6 demandes dont 1 anticipée sur l'effectif
- Pour les PHU : 3 postes vacants, 1 demande et 2 postes PHU remplacés sur l'effectif CCA/AHU
- Demandes de créations de postes : 4 en médecine générale et 1 en Professeur Associé
- Demandes de renouvellements : 6 demandes de Professeurs Associés et 6 demandes de Maîtres de Conférences Associés

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

5. Questions pédagogiques

➤ Tirage au sort des participants aux ECOS 2025

Monsieur MERVILLE explique aux membres du Conseil le processus du tirage au sort :

- Le tirage concerne chaque discipline sans dépasser 50% de l'effectif de la discipline. Un effectif supplémentaire est tiré au sort afin de pallier les personnes à retirer en cas de liens familiaux ou de spécialité pharmacie.
- La répartition entre ceux qui restent à Bordeaux et ceux qui devront se délocaliser se fera ultérieurement, via un formulaire qui sera envoyé aux personnes concernées.
- Seul le tirage au sort fait acte de candidature, il peut y avoir des échanges entre titulaires entre eux et non titulaires entre eux. Les personnes ayant participé aux EDN 2024 ainsi que ceux ayant participé aux ECOS l'année dernière ont été retirés du tirage. La participation des médecins généralistes fait l'objet d'un arrêté modificatif non encore signé.
- Il est indispensable que les personnes tirées au sort pour les ECOSn (i) aient réalisé la certification ECOS sur le site de l'UNESS (<https://formation.uness.fr/formation/enrol/index.php?id=20081>) et (ii) aient participé à un ECOS facultaire. Ceux dont ce n'est pas le cas devront être intégrés dans un ECOS de DFASM 1, 2 ou 3.

Madame Salomé BLACKWOOD, élue étudiante, procède au tirage au sort : 134 candidats sont tirés.

➤ DFASM 1 : module d'enseignement complémentaire « littérature et médecine » : suspension pour l'année universitaire 2024-2025

Monsieur le Doyen informe le Conseil de la suspension de l'UE facultative « littérature et médecine » pour l'année universitaire 2024-2025, le temps qu'une solution soit trouvée et proposée à Madame GALICHON concernant sa rémunération en tant que personnel enseignant non rattaché à l'Université de Bordeaux.

Monsieur DEHAIL précise que les interventions de Madame GALICHON dans d'autres enseignements sont prises en charge financièrement par la Fondation Bordeaux Université.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Points parcours : UE supplémentaires facultatives

- Le Serment d'Augusta (pour les étudiants en DFASM 3)

Monsieur Merville rappelle qu'il s'agit d'une quinzaine de podcasts, élaborés par Sorbonne Université.

Il s'agit pour les étudiants d'écouter et de valider ces podcasts par un mini commentaire (10 points parcours).

Monsieur le Doyen indique avoir un retour très positif sur cette UE facultative et incite les étudiants à les valider.

Voici le lien d'accès : lesermentdaugusta.com

- « Patient simulé » pour les mini-ECOS de séméiologie pratique

Les étudiants de DFGSM 2 peuvent participer, en tant que patient-simulé, aux examens de séméiologie pratique de DFGSM 3 (mini-ECOS). Ils valideront une UE supplémentaire facultative (10 points parcours) sous condition de participer sur trois demi-journées.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

6. Troisième cycle

➤ Demande de modifications de DU

Intitulé du diplôme	Responsable
DU spécialisation en médecine légale et expertises médicales (dispensé à l'Ile Maurice)	Docteur Larbi BENALI

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demande de suspension de DU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU éducation thérapeutique du patient (etp) : formation professionnelle d'éducateur et de coordinateur de programmes	Docteur Michèle KOLECK

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

7. Questions diverses

- Monsieur MERVILLE informe le Conseil, à la demande de Madame LIGUORO, du très mauvais état et du dysfonctionnement de plusieurs tableaux noirs dans différents amphithéâtres.

L'information a été remontée au service central du Collège Santé. Monsieur le Doyen rappelle que de nombreux travaux de rénovations sont en cours sur le site Carreire.

- Les élus étudiants ont différentes interrogations :

▪ Les conférences d'internat :

Les prix des conférences n'ont pas baissé malgré la diminution du nombre de conférences proposées. Monsieur le Doyen indique qu'effectivement l'offre était beaucoup trop large et a donc été ajustée et que cela nécessite un investissement très important de la part des conférenciers mais également que les prix sont relativement bas par rapport à une offre proposée dans le privé.

Concernant le Tour d'été, les étudiants n'ont pas accès aux conférences (corrections, diaporama, base de données...) s'ils ne contactent pas directement les conférenciers.

Les étudiants souhaiteraient être mieux informés sur le changement de procédure durant l'été pour obtenir les conférences ainsi que sur la quantité de conférences proposées sur cette période.

▪ Les élections des représentants étudiants :

Les prochaines élections auront lieu en janvier 2025 et une communication sera faite sur le sujet, en concertation avec le Collège Santé, dès que les dates seront connues.

▪ Polycopiés de séméiologie :

Les étudiants sont informés que cette année, pour des raisons écologiques et financières, les polycopiés de séméiologie ne sont pas imprimés mais sont disponibles en format PDF.

▪ Les stages des externes :

Certains terrains de stages, dans lesquels 1 seul poste est ouvert, sont accessibles en premier lieu aux « hors choix ». Monsieur le Doyen indique avoir supprimé ce paramètre pour les prochains choix.

Monsieur DEHAIL précise également que, chaque année, les dossiers des « hors choix » sont réévalués.

- Concernant la correction des ECOS facultaires, Monsieur DEHAIL informe les étudiants que les grilles seront mises à disposition sur Moodle dès que possible (sans note et sans indications des points accordés).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.

Prochaine réunion : Lundi 9 décembre 2024

Bordeaux, le 19 novembre 2024

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine